

18 juil 2013 -22:01

Appartient à [Conseil des ministres du 19 juillet 2013](#)

Frais de fonctionnement du Service de médiation de l'énergie pour 2014

Sur proposition du secrétaire d'Etat à l'Energie Melchior Wathelet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le montant destiné au financement des frais de fonctionnement du Service de médiation de l'énergie pour l'année 2014.

Le budget de fonctionnement global pour 2014 est fixé à 1.995.000 euros, soit une hausse de 4 % par rapport au budget 2013. L'excédent de compte théorique du budget 2013 (79.479 euros) sera entièrement affecté au financement du budget 2014.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles
Rue de la Loi 51
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<http://www.melchiorwathelet.be>